

# Syndicat des Eaux d'Auch-Nord et d'Assainissement - 32810 PREIGNAN

6, Avenue de l'Europe - Tel. : 05.62.60.60.05 - Fax : 05.62.70.08.25

S.I.A.E.P.



S.P.A.N.C.

## LA LETTRE DU PRESIDENT

N° 8  
Juin 2009



André MAILHE (Trésorier Principal), Pierre LASSERRE (Président), Serge CARDONNE (Maire de Puycasquier et Secrétaire du SIAEP), Robert BARBE (Vice-président), Joël MIGNANO (Vice-président)

Madame, Monsieur, Chers amis (es) d'Auch Nord,

Dans un contexte de crise économique et sociale sans précédent, nous assistons à la « faillite » du système libéral et du capitalisme financier mondial. La folie des rendements boursiers a poussé les spéculateurs financiers peu scrupuleux à transformer des crédits hypothécaires accordés à des personnes non solvables alimentant la bulle spéculative. Depuis octobre 2008, nous sommes entrés dans un cycle de récession économique entraînant le retour du chômage de masse : + 15 % de demandeurs d'emplois dans le Gers sur une année.

Face à cette situation, les collectivités locales ont pris leurs responsabilités a contrario des décisions gouvernementales plongeant la France dans un déficit public « abyssal » de 104 Milliards d'Euros en 2009. Alors que les élus en responsabilités votent des budgets en équilibre par obligation de la loi, l'État se désengage, abandonnant les citoyens et les territoires.

Et pourtant ce sont ces collectivités territoriales qui assument 75 % de l'investissement public. A ce titre, je souligne la force du plan de relance départemental du Conseil Général du Gers qui mobilise un enveloppe exceptionnelle de 51 Millions d'Euros pour maintenir l'activité économique et aider les communes, et donc l'emploi.

Notre Syndicat des Eaux d'Auch Nord sera à l'avant-garde puisque nous avons voté lors du budget un investissement record de 714 650 €. En corollaire, après la baisse du prix de l'eau en 2008, nous n'augmentons pas vos tarifs en 2009 afin de soulager les ménages. C'est une mesure juste et protectrice du pouvoir d'achat.

Les travaux 2009 comprennent la rénovation des filtres à sable de la station de pompage du Rambert pour 34 302 €, les renforcements du cœur du village de Preignan, Augnax, St Lary, Duran et Mirepoix pour 459 798 €, la ré-

novation du château d'eau de Montaut/Leboulain pour 141 800 €. Enfin les études de propagations d'onde polluante du Gers au Rambert pour 12 000 €, et l'aménagement hydraulique (Loi sur l'Eau) du ruisseau d'en Tourrette pour notre propriété du siège social de Preignan pour 8 500 €.

Le budget du SIAEP se monte à 1 220 270 €. L'équilibre est obtenu par un emprunt de 230 000 €, trois emprunts cessant en 2009 / 2010, un autofinancement de 100 000 €, une seule subvention du Conseil Général du Gers de 154 700 €, puisque l'état et l'Agence de l'Eau n'interviennent plus.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif d'Auch Nord intervenant sur l'assainissement individuel des 23 communes adhérentes fonctionne bien depuis 6 ans pour le contrôle des maisons neuves. Le contrôle des 2 000 abonnés anciens sera terminé en mars 2010 en conformité avec la loi. Par la suite, le contrôle sera effectué par notre technicienne assainissement, elle sera secondée administrativement par le secrétariat. Le budget est adopté à 102 855 € sans augmentation des tarifs.

Je rappelle qu'un dossier d'assainissement individuel doit être déposé au SPANC Auch Nord pour tout permis de construire ainsi que pour toute rénovation.

Vous le constaterez en lisant les pages de cette lettre d'information, nous participons aussi au plan de relance départemental, en favorisant la construction de logements sociaux dans nos communes pour les revenus les plus modestes. Ainsi nous soutenons l'activité du BTP et le réseau des artisans locaux et l'emploi des gersois (15 % de chômeurs en plus en un an dans le Gers). En maîtrisant le prix de l'eau, tout en investissant dans les réseaux d'adduction et d'assainissement, les élus du SIAEP se mobilisent face à la crise.

**Le Président, Pierre LASSERRE**

**Vice Président du Conseil Général du Gers  
Président de la Solidarité Départementale**



# L'AIDE AU LOGEMENT SOCIAL PAR LE SIAEP AUCH NORD

**Cette aide vient en complément des aides du Conseil Général du Gers, des Communes et de l'Etat**

Notre Syndicat Intercommunal des Eaux participe financièrement en complément des municipalités qui œuvrent en faveur de la création de lotissements communaux, artisanaux ou commerciaux. **Nous finançons la canalisation principale d'alimentation en eau potable** de la création ou de la rénovation par les organismes H.L.M. de logement sociaux sur le territoire des 20 communes. Notre action consiste à financer l'implantation de la canalisation principale d'alimentation en eau et la défense incendie.



**CRASTES**

7 appartements construits par l'Office Public de l'Habitat  
Investissement de 814 000 €

La première dépense mensuelle des ménages est le paiement du loyer.

Dans le Gers, près de 1 600 familles aux revenus modestes attendent un logement social. Il existe deux opérateurs Gersois que sont :

- l'**Office Public de l'Habitat du Gers** présidé par mon ami **Alain SORBADERE, Conseiller Général Auch Nord Est,**

- la **Société Anonyme Gasconne d'H.L.M. du Gers** à laquelle je siége au Conseil d'Administration au titre du Conseil Général du Gers.

Certaines municipalités investissent personnellement dans des logements sociaux ou très sociaux.



**MONTAUT-LES-CRENEAUX**

Logement « Au Bioche » : 4 appartements réalisée par l'Office Public de l'Habitat pour un investissement de 590 000 €

Dans le Gers, nous savons que 85 % de la population peut prétendre à un logement social en raison de la faiblesse de leurs revenus. Sur Auch Nord, plusieurs municipalités œuvrent en faveur de cette action sociale du logement pour les plus défavorisés. Ci après le récapitulatif :

Municipalités	Nombre de logements sociaux
Crastes	6
Duran	20
Lahitte	3
Montaut-Les-Créneaux	18
Preignan	56
Puycasquier	22

Aucune commune de moins de 3 500 habitants n'est contrainte à posséder 20 % de logements sociaux au titre de la loi SRU. Cependant, l'accroissement de la population apporte à nos villages une nouvelle dynamique et il permet le maintien des écoles en ruralité.

Certaines municipalités cèdent un terrain viabilisé, ou un immeuble à réhabiliter aux organismes précités. Elles cautionnent la garantie d'emprunt à hauteur de 10 %. Le Conseil Général du Gers subventionne à hauteur de 5 500 € par logement à haute qualité environnementale et cautionne l'emprunt à hauteur de 90 %, l'état subventionne en moyenne à hauteur de 3 000 € par appartement.



**STE CHRISTIE**

Canalisation principale du lotissement communal et défense incendie du cœur du village de Ste Christie soit 60 000 €

## **La S.A. Gasconne investit à Preignan 2,6 M.E pour des logements sociaux**

A Preignan, en cette période de récession, la création et l'aménagement d'un lotissement « Au Soulan du Village » ne peuvent être que bénéfiques pour le secteur du bâtiment et des travaux publics gersois, mais aussi pour l'emploi. En effet, 2 515 000 € seront investis en 2009 sur ce projet, afin de soutenir l'économie Gersoise.

Il s'agit d'un lotissement mixte d'accession à la propriété et de locatif social, situé en plein cœur du village, à proximité de la mairie, de l'école ainsi que du centre commercial et médical des « Arcades ». Il comprendra dans le futur un jardin public à proximité réalisé par la commune sur 8 000 m<sup>2</sup>.

L'opération aura coûté 515 000 € dont 135 000 € pour le foncier à la S.A. Gasconne et 20 000 € H.T. au Syndicat des Eaux d'Auch Nord pour la mise en place des canalisations principales. 7 lots seront mis en vente en accession à la propriété. La S.A. Gasconne d'H.L.M. construira 25 logements avec jardins et garages, dont 4 seront mis à la location accession à la propriété.

**Pierre LASSERRE,**  
**Président de la Solidarité Départementale**

# LES GRANDS TRAVAUX 2008

**550 000 € d'investissement par le SIAEP Auch Nord**  
**50 887 € de subventions du Conseil Général du Gers**

## MIREPOIX



Chantier de Mirepoix

- **Renforcement au cœur du village : 63 212 €**
  - Quartier du « Roch » vers Ste Christie :  
20 783,45 €
- **Remplacement de la canalisation derrière la salle des fêtes : 1 900 €**

De nombreux travaux de renouvellement et de renforcement de canalisations d'eau ont été effectués sur la commune en 2008 :

- l'implantation d'une nouvelle canalisation en 140 mm sur 700 mètres depuis le carrefour « En Gardouch » jusqu'au cœur du village (à proximité du château). Elle a été raccordé au 80 mm longeant la départementale afin de donner davantage de pression ;
- l'implantation d'une nouvelle borne à incendie « aux normes », de manière à protéger le village dans un rayon de 200 mètres ;
- le renouvellement d'une vieille canalisation en amiante ciment (qui a éclaté plus de 6 fois en 1 an) sur 300 m « Au Roch » (le long de la départementale vers Ste Christie) ;
- l'implantation d'une nouvelle canalisation (sur 40 m derrière la salle des fêtes) remplaçant celle qui alimentait « à travers champs » un abonné du chemin de ronde, devenue gênante pour le nouveau propriétaire.

## DURAN

- **Remplacement d'une canalisation : 2 538,81 €**

Avant que la municipalité ne rénove le parvis entre l'église et la mairie, le syndicat a remplacé une vieille canalisation en amiante ciment sur 60 m.



Parvis de la mairie-église à Duran

## PREIGNAN



Lotissement « Au Soulan du Village »

- **Renforcement au quartier Place de la Fontaine : 24 000 €**

Le SIAEP a profité du chantier de l'évacuation de l'eau pluviale, effectué par la Mairie de Preignan, afin de passer dans la même tranchée, une nouvelle canalisation en diamètre 140 mm de façon à renforcer la défense incendie de la rue Louis Aragon à la Place de la Fontaine.

- **Rénovation du château d'eau de Gaudoux : 160 182,74 €**

Situé sur la commune de Preignan ce château d'eau dessert les communes de Sainte Christie, Mirepoix, Tourrenquets, Montaut-Les-Créneaux, Leboulin, Montégut et une partie de Preignan.

Construit en 1964, ce château fuyait de toute part. Les travaux réalisés ont consisté :

- à imperméabiliser l'intérieur de la citerne située à 25 m de hauteur,
- à appliquer une couche de peinture extérieure de tout l'édifice,
- à implanter une clôture extérieure,
- à amener l'électricité et le téléphone en souterrain depuis la place de l'église de Gaudoux.

Ce travail effectué par une société nationale spécialisée est très spectaculaire car les peintres professionnels sont suspendus à l'extérieur par des cordes et travaillent dans le vide comme des alpinistes.

## PUYCASQUIER

➤ **Implantation d'une nouvelle canalisation :**  
**67 061 €**

Il s'agissait d'implanter une nouvelle canalisation en 140 mm sur 700 m environ depuis le chemin de ronde sud, jusqu'au niveau de la salle polyvalente afin d'alimenter le nouveau quartier avec la défense incendie.



## MONTAUT-LES-CRENEAUX / LÉBOULIN

➤ **Implantation d'une nouvelle canalisation :**  
**25 364,52 €**

Une canalisation a été implantée en 90 mm sur 450 m depuis le château d'eau jusqu'au carrefour Peyrolis. En effet ce quartier manquait de pression en période d'étiage. Cette canalisation s'est raccordée à ce carrefour pour donner davantage de pression aux 10 résidences qui se trouvent en mitoyenneté sur les communes de Leboulin et Montaut. Cette opération de renforcement d'eau est nécessaire en raison de nouvelles constructions à proximité, sur Leboulin notamment.



De Gauche à Droite : Patrick Silvasi (Véolia), Grégory Lanne-Touyague (SETMO), M. Castéran (SA Bayol), Robert Barbé (Adjoint au maire de Montaut), Alain Marty (Maire de Leboulin), devant le château d'eau de Peyrolis.

## **SPANC AUCH NORD**

### **Assainissement Non Collectif**

(20 communes du SIAEP Auch Nord + Lahitte, Jégun et Castéra-Verduzan)

Depuis octobre 2002, le service public d'assainissement non collectif assure l'instruction des certificats d'urbanisme (CU), des permis de construire (PC) et le contrôle des travaux de réalisation des installations individuelles. En octobre 2007, la réforme des permis de construire a modifié la circulation des dossiers. La DDE transmet toujours les demandes de CU au SPANC pour avoir un avis sur l'assainissement. Pour les demandes de permis de construire, ce sont désormais les mairies qui consultent le service assainissement afin d'avoir un avis sur le projet. Le SPANC étudie le dossier et contacte éventuellement le demandeur s'il manque des pièces ou si le projet n'est pas conforme. Lorsque le dossier est complet, le SPANC émet un avis qui est transmis au pétitionnaire et à la mairie.

**Nous rappelons à tous les usagers que les micros stations ne sont pas réglementaires à ce jour.**

**Concernant les contrôles des installations d'assainissement existantes :** une réunion d'information est organisée en présence du maire et des abonnés de chaque commune. Actuellement les vérifications des ANC s'effectuent sur les communes de Jégun et de Saint Lary.

#### **Rappel tarif redevance :**

- Contrôle conception : 100 €
- Contrôle réalisation : 90 €
- Contrôle fonctionnement : 64 €



De Gauche à Droite : Nicolas Burgan (Technicien), Guy Bayle (Technicien), Jean-Pierre Couty (Responsable Réseau Véolia), Pierre Lasserre (Président SIAEP), Alain Descousse (Maire de Jégun), Jacky Lafaille (Maire de St Lary).

**Adresse du site web du  
SIAEP et du SPANC Auch Nord:**

**<http://www.siaep-auch-nord.fr>**

**LA LETTRE DU PRÉSIDENT** - Éditée en 5 000 exemplaires  
S.I.A.E.P. et S.P.A.N.C. AUCH-NORD

6, Avenue de l'Europe, Z.A. des Malartics - 32810 PREIGNAN

Tel Siaep : 05.62.60.60.05 - Tel Spanc : 05.62.60.60.09 - E-mail : siaepauchnord@wanadoo.fr